

Interflon Foam Clean (Aerosol)**Numéro de la version:**

5.1

Remplace la version: 3:

Date de publication

16.04.2024

Révision:

16.04.2024.

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Marque commerciale

Interflon Foam Clean (Aerosol)**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Champ d'application

agent nettoyant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Interflon BV

Belder 47

4704 RK Roosendaal

Pays-Bas

Téléphone: +31 (0)165 553911

e-mail: Service@Interflon.com

Site web: www.Interflon.com

e-mail (personne compétente)

Service@Interflon.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison			
Nom	Rue	Ville	Téléphone
Le Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM)			05 37 77 71 69

RUBRIQUE 2 — Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.3	aérosols	1	Aerosol 1	H222,H229

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement.

danger

- Pictogrammes

GHS02



- Mentions de danger

H222

Aérosol extrêmement inflammable.

H229

Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

- Conseils de prudence

- P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
- P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
- P251 Ne pas percer, ni brûler, même après usage.
- P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de ≥ 0,1%.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges**Description du produit**

Mélange de solvants, d'agents tensioactifs et d'eau

Composants dangereux

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
propane	No CAS 74-98-6	1 - < 5	Flam. Gas 1 / H220 Press. Gas L / H280	
propan-2-ol	No CAS 67-63-0	1 - < 5	Flam. Liq. 2 / H225 Eye Irrit. 2 / H319 STOT SE 3 / H336	
butane	No CAS 106-97-8	1 - < 5	Flam. Gas 1 / H220 Press. Gas C / H280	C(a) K(b)
1-methoxy-2-propanol	No CAS 107-98-2	1 - < 5	Flam. Liq. 3 / H226 STOT SE 3 / H336	GHS-HC IOELV

Notes

C(a): Mélange d'isomères

GHS-HC: Classification harmonisée (la classification de la substance correspond à l'inscription dans la liste selon 1272/2008/CE, Annexe VI)

IOELV: Substance avec une valeur limite indicative communautaire d'exposition professionnelle

K(b): La classification comme cancérogène ou mutagène est n'est pas nécessaire. La substance contient moins de 0,1 % poids/poids de 1,3-butadiène (no EINECS 203-450-8). Si la substance n'est pas classée comme cancérogène ou mutagène, les conseils de prudence (P102)-P210-P403 doivent à tout le moins s'appliquer

Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents

%M	Constituants	Teneur en % en masse (ou gamme)
≥5% - <15%	hydrocarbures aliphatiques	5 % ou plus, mais moins de 15 %

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

RUBRIQUE 4 — Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours****Notes générales**

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Nébulisation d'eau, Poudre d'extincteur

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**Produits de combustion dangereux**

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un appareil respiratoire approprié.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sauveteurs

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les sauveteurs

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminée.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Gérer les risques associés

- Risques d'inflammabilité

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit frais.

Maîtriser les effets

Protéger contre l'exposition externe tel(s) que

gel

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
 Remplace la version de:
 16.10.2017 (3)

date de publication
 16.04.2024

Révision: 16.04.2024

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)											
Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identifi-cateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Men-tion	Source
MA	1-méthoxypropan-2-ol	107-98-2	VLEP	50	188	100	375				Bulletin officiel

Mention

- VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)
- VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)
- VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'expo-sition	Objectif de protec-tion, voie d'expo-sition	Utilisé dans	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	500 mg/m ³	homme, par inhala-tion	travailleur (indus-triel)	chronique - effets systémiques
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	1,000 mg/m ³	homme, par inhala-tion	travailleur (indus-triel)	aiguë - effets systé-miques
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	888 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus-triel)	chronique - effets systémiques
1-méthoxy-2-propa-nol	107-98-2	DNEL	369 mg/m ³	homme, par inhala-tion	travailleur (indus-triel)	chronique - effets systémiques
1-méthoxy-2-propa-nol	107-98-2	DNEL	553.5 mg/m ³	homme, par inhala-tion	travailleur (indus-triel)	aiguë - effets systé-miques
1-méthoxy-2-propa-nol	107-98-2	DNEL	553.5 mg/m ³	homme, par inhala-tion	travailleur (indus-triel)	aiguë - effets locaux
1-méthoxy-2-propa-nol	107-98-2	DNEL	183 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (indus-triel)	chronique - effets systémiques

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'expo-sition	Organisme	Milieu de l'environ-nement	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	140.9 mg/l	organismes aqua-tiques	eau douce	court terme (cas iso-lé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	140.9 mg/l	organismes aqua-tiques	eau de mer	court terme (cas iso-lé)

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	2,251 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	552 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	552 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	28 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	10 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	1 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	100 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	52.3 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	5.2 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
1-méthoxy-2-propanol	107-98-2	PNEC	4.59 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Précautions d'emploi générales

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols. Lavez les mains après chaque utilisation.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Travailler avec des verres de sécurité.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants de protection. Type de matière. NBR: caoutchouc acrylonitrile-butadiène. CR: caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène). PVC: polychlorure de vinyle.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	liquide, gazeux (aérosol vaporisé)
Couleur	incolore
Odeur	comme l'ammoniaque
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44.5 °C
Inflammabilité	aérosol inflammable selon les critères du SGH
Limites inférieure et supérieure d'explosion	1.5 % vol - 13.7 % vol
Point éclair	<97 °C
Température d'auto-inflammabilité	287 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non pertinent
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	23 hPa à 20 °C
--------------------	----------------

Densité et/ou densité relative

Densité	0.946 g/cm³ à 20 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Caractéristiques des particules	non pertinent (aérosol)
---------------------------------	-------------------------

9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Aérosols

- Composants (inflammable)	16.98 % Contient 16.98 % en masse de composants inflammables
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle

RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et "Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

10.4 Conditions à éviter

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Protéger du rayonnement solaire.

10.5 Matières incompatibles

Comburants

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

RUBRIQUE 12 — Informations écologiques**12.1 Toxicité**

N'est pas classé comme dangereux pour le milieu aquatique.

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID	UN 1950
Code IMDG	UN 1950
OACI-IT	UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID	AÉROSOLS
Code IMDG	AEROSOLS
OACI-IT	Aerosols, flammable

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID	2 (2.1)
Code IMDG	2.1
OACI-IT	2.1

14.4 Groupe d'emballage

pas attribué

14.5 Dangers pour l'environnement

pas dangereux pour l'environnement selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) - Informations supplémentaires

Code de classification	5F
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2
Code de restriction en tunnels (CRT)	D

Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) - Informations supplémentaires

Code de classification	5F
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2
Numéro d'identification du danger	23

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin	-
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
EmS	F-D, S-U
Catégorie de rangement (stowage category)	-

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Étiquette(s) de danger	2.1
------------------------	-----



Dispositions spéciales (DS)	A145, A167
-----------------------------	------------

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	30 kg

RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Il n'y a aucune information additionnelle.

Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
JP	CSCL-ENCS	tous les composants sont énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	tous les composants sont énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	les composants ne sont pas tous énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés

Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
 Remplace la version de:
 16.10.2017 (3)

date de publication
 16.04.2024

Révision: 16.04.2024

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
1	RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise	RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise	oui
1.3	e-mail (personne compétente): Service@interflon.com (Service lab)	e-mail (personne compétente): Service@Interflon.com	oui
1.4		Centre antipoison: changement dans la liste (tableau)	oui
2.1		Classification selon SGH: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Mention d'avertissement. attention	- Mention d'avertissement. danger	oui
2.2		- Mentions de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
2.3		Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de ≥ 0,1%.	oui
2.3		Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.	oui
3.2		Composants dangereux: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2	Régelement 648/2004/CE relatif aux détergents		oui
3.2		Régelement 648/2004/CE relatif aux détergents: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2	Régelement 648/2004/CE relatif aux détergents	Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents	oui
3.2		Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents: changement dans la liste (tableau)	oui
4.1	Description des premiers secours	Description des mesures de premiers secours	oui
5.2	Produits de combustion dangereux: Oxydes azotés (NOx), Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)	Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO2)	oui
7.2	Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)	oui
8.1		Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail): changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		DNEL pertinents des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
8.1		PNEC pertinents des composants: changement dans la liste (tableau)	oui

Fiche de Données de Sécurité

selon GHS-UE

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
8.2	Protection des yeux/du visage: Utilisation des lunettes de protection avec une protection sur les côtés.	Protection des yeux/du visage: Travailler avec des verres de sécurité.	oui
8.2	Protection respiratoire: Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).	Protection respiratoire: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).	oui
9.1	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: 78 – 199 °C	Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: -44.5 °C	oui
9.1	Limites inférieure et supérieure d'explosion: 1.3 % vol - 12 % vol	Limites inférieure et supérieure d'explosion: 1.5 % vol - 13.7 % vol	oui
9.1	Point éclair: <0 °C	Point éclair: <97 °C	oui
9.1	Température d'auto-inflammabilité: 207 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)	Température d'auto-inflammabilité: 287 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)	oui
9.1	(valeur de) pH: 10.4 (en solution aqueuse: 100 % (w/w), 20 °C)	(valeur de) pH: non déterminé	oui
9.1	Pression de vapeur: 4,000 hPa à 20 °C	Pression de vapeur: 23 hPa à 20 °C	oui
9.1	Densité: 0.93 g/cm³ à 20 °C	Densité: 0.946 g/cm³ à 20 °C	oui
9.2	Composants (inflammable): 10.1 %	Composants (inflammable): 16.98 % Contient 16.98 % en masse de composants inflammables	oui
12.5	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Des données ne sont pas disponibles.	Résultats des évaluations PBT et vPvB: Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.	oui
12.6	Propriétés perturbant le système endocrinien: Aucun des composants n'est énuméré.	Propriétés perturbant le système endocrinien: Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de ≥ 0,1%.	oui
13.1	Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées: Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.	Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées: Ne pas jeter les résidus à l'égout.	oui
13.1	Traitements des déchets des conteneurs/emballages: Il s'agit de déchets dangereux; seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par exemple selon ADR). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	Traitements des déchets des conteneurs/emballages: Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.	oui
13.1	Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets (Basel Convention)		oui

Fiche de Données de Sécurité

selon GHS-UE

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
 Remplace la version de:
 16.10.2017 (3)

date de publication
 16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
13.1		Propriétés qui rendent les déchets dangereux: changement dans la liste (tableau)	oui
14.1	ADR/RID/ADN	ADR/RID	oui
14.1	IMDG-Code	Code IMDG	oui
14.2	ADR/RID/ADN	ADR/RID	oui
14.2	IMDG-Code	Code IMDG	oui
14.3	ADR/RID/ADN	ADR/RID	oui
14.3	IMDG-Code	Code IMDG	oui
14.7	Transport par route, par rail ou par voies de navigation intérieures de marchandises dangereuses (ADR/RID/ADN) - Informations supplémentaires	L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) - Informations supplémentaires	oui
14.7		Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) - Informations supplémentaires	oui
14.7		Code de classification: 5F	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: 2.1	oui
14.7		Étiquette(s) de danger: changement dans la liste (tableau)	oui
14.7		Dispositions spéciales (DS): 190, 327, 344, 625	oui
14.7		Quantités exceptées (EQ): E0	oui
14.7		Quantités limitées (LQ): 1 L	oui
14.7		Catégorie de transport (CT): 2	oui
14.7		Numéro d'identification du danger: 23	oui
15.1		Inventaires nationaux: changement dans la liste (tableau)	oui
16		Abréviations et acronymes: changement dans la liste (tableau)	oui
16	Principales références bibliographiques et sources de données: Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	Principales références bibliographiques et sources de données: Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	oui

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
 Remplace la version de:
 16.10.2017 (3)

date de publication
 16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
16	Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans le chapitre 2 et 3)	Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)	oui
16		Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3): changement dans la liste (tableau)	oui

Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Bulletin officiel	Arrêté du Ministre de l'Emploi et des Affaires sociales n° 4576-14 du 24 décembre 2014 fixant les valeur limites d'exposition professionnelle à certains produits chimiques dangereux.
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
Flam. Gas	Gaz inflammable
Flam. Liq.	Liquide inflammable
GHS-UE	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (1272/2008/CE)
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistant, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédictive sans effet)

Interflon Foam Clean (Aerosol)

Numéro de la version: 5.1
Remplace la version de:
16.10.2017 (3)

date de publication
16.04.2024

Révision: 16.04.2024

Abr.	Description des abréviations utilisées
ppm	Parties par million
Press. Gas	Gaz sous pression
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
VLCT	Valeur limite court terme
VLEP	Valeur limite d'exposition professionnelle
VME	Valeur limite de moyenne d'exposition
VP	Valeur plafond
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

Principales références bibliographiques et sources de données

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H220	Gaz extrêmement inflammable.
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H229	Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.